

Communiqué de presse du 09 mai 2011

RAPPORT GAILLARD : un constat, des propositions pour la médecine générale... A QUAND LES MOYENS ?

Le SNEMG se réjouit de la prise de conscience par la mission Gaillard de l'état catastrophique de la filière universitaire de médecine générale : « *C'est peut-être en médecine générale que la question de l'inadéquation des effectifs universitaires avec la charge d'enseignement est la plus vive* ».

Le constat est une nouvelle fois sans appel. L'augmentation de 140% du nombre d'étudiants, la carence de personnel, le retard accumulé depuis des années pour les nominations, l'absence de statut universitaire après le clinicat et l'absence de préparation des postes par le MESR et les facultés empêchent le développement de la filière universitaire de médecine générale qui est directement menacée.

Pour lutter contre cette inertie, un dispositif national de recrutement des enseignants de médecine générale est nécessaire, de la maîtrise de stage au professorat. La reconnaissance universitaire et la sécurisation de l'activité de soins des enseignants de médecine générale est une priorité.

Le SNEMG réclame :

- **Des mesures valorisant la maîtrise de stage :**
 - La publication de l'arrêté sur le statut universitaire pour les enseignants cliniciens ambulatoires (ECA) maîtres de stage des universités.
 - Le financement et l'indemnisation de leurs formations pédagogiques
 - La revalorisation de 15% des honoraires pédagogiques des ECA maîtres de stage et la bonification (x 1,5) des honoraires pédagogiques des ECA maîtres de stage recevant des étudiants de 2^{ème} cycle.
- **Des nominations en nombre suffisant**
 - La nomination des 40 candidats ayant déposé leur dossier au Conseil National des Universités aux postes de maître de conférences associés.
 - La nomination des 28 enseignants associés reconnus aptes par la Commission Nationale d'Intégration aux postes d'enseignants titulaires
 - La nomination de l'ensemble des candidats au clinicat.
- **La création d'un statut de praticien généraliste ambulatoire des universités entre le clinicat et le poste de maître de conférences des universités sur contrat d'engagement.**
- **La contractualisation nationale sous forme de forfaits, pour sécuriser l'activité de soin des enseignants de médecine générale comme le propose le rapport Gaillard.**

La population a besoin de médecins généralistes. En l'absence de ces mesures minimales permettant de les former, la catastrophe démographique des médecins généralistes va s'amplifier.

Le SNEMG
Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale